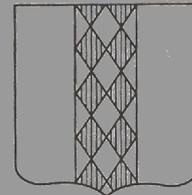


# Moulézan Info



N° 120

Novembre 2019

<http://blog-mairiemoulezan.com>  
<http://www.moulezan.fr>  
<https://www.facebook.com/mairiemoulezan/>  
<http://www.nimes-metropole.fr/>



## •Dimanche3/11:

Spectacle au foyer

## •Mardi 5/11:

Lavage village (Océan)

## •Lundi 11/11:

Cérémonie au monument aux morts.

## •Du 12 au 16/11:

Ludothèque

## •Dimanche 17/11:

Loto AGVM.

## •Mercredi 20/11:

Repas club 3° âge

## •Dimanche 24/11:

Loto 3° âge

## •Mardi 26/11:

Relais Assistantes Maternelles au foyer.

Noël approche ...

**Concours des maisons décorées et des sapins insolites.**

Décorez vos maisons, créez un arbre de Noël insolite avec toutes sortes de matériaux... Vous serez récompensés.



## Le mot du maire

Notre pays se trouve à un moment de son histoire qui appelle un sursaut collectif. Les Français figurent en effet parmi les européens les plus pessimistes pour le futur de leur pays. La France rencontre certes de réels problèmes en matière d'emploi, d'innovation, d'endettement ou de réponses à la crise écologique. Mais l'incapacité de la classe politique à définir un projet commun aggrave la situation. Il y a un an « la crise des gilets jaunes » commençait à poindre. Grands débats, multiplication des annonces... Après les déclarations, les territoires attendent des actes qui tardent à venir. Les contrats de ruralité, les zones de revitalisation rurales seront renouvelés a affirmé le Premier Ministre, mais où sont les lignes budgétaires ? On nous assure que des annonces seront faites après les élections municipales... Attention à ne pas trop tarder, sous peine de voir se ranimer des braises encore chaudes. En attendant, à notre niveau, il faut avancer et penser à notre avenir, à celui de nos enfants surtout.

Cet élan vers l'avenir devait certainement animer nos anciens, ces poilus dont nous commémorerons le sacrifice lors de la fête de la victoire le 11 novembre. Malgré le désastre de la grande guerre, toutes les difficultés rencontrées, ils ont tenu bon et contribué à construire les fondations de notre République. Perpétuons aujourd'hui, dans notre vie quotidienne, dans notre petit village, les valeurs qui les habitaient et qui semblent malheureusement désertir une partie de notre société: « Respect, Confiance, Solidarité ! ». Cette solidarité sera sollicitée en cette fin d'année à l'occasion des manifestations qui jalonnent les semaines à venir: Petits déjeuners de la journée nationale de la trisomie 21, les divers lotos de nos associations, le téléthon... Je sais que vous répondrez présents comme d'habitude.

En novembre la salle paroissiale sera démolie et la façade attenante de l'église rénovée. Quelques places de parking supplémentaires seront ainsi créées en prévision de l'ouverture du cabinet médical qui semble se préciser (Croisons les doigts...). En même temps le parking de la mairie sera goudronné.

J'aurai plaisir à vous retrouver à l'occasion des différentes manifestations du mois de novembre et des animations de la vie de notre village. Je remercie les diverses associations qui en sont à l'origine.

Très cordialement à vous. Pierre Lucchini

## Ce 11 novembre 2020 est un jour férié. Mais pour quelles raisons déjà ?

Non le 11 novembre n'est pas le jour de la fête du travail (ça c'est le 1er mai) ni une fête chômée chrétienne (comme le 15 août), encore moins la fête de votre tante Jacqueline. Ce jour-là, place à l'Histoire! Si on se repose chaque 11 novembre, au départ c'est bien à cause de... la guerre. La Première, pour être plus précis. Démarré la fleur au fusil le 28 juillet 1914, le premier conflit mondial aura duré 4 ans, 3 mois et 2 semaines. Il aura surtout mobilisé une quarantaine de pays, fait 9,5 millions de morts et 300 000 gueules cassées, fusillé 600 soldats français pour l'exemple, nécessité le tir d'un milliard d'obus ou rendu impropres à l'agriculture 3 millions d'hectares de terres.

Bon d'accord, mais que diable vient faire le 11 novembre dans tout ça ? Eh bien, ce jour-là en 1918 à 5h15 précises a été signé l'arrêt de la guerre. L'Allemagne (pays à l'origine de la guerre) vaincue dépose les armes face aux Alliés et accepte l'arrêt des combats sur les fronts fixé à 11 heures du matin. La signature de cet armistice se déroule dans un wagon-restaurant français sur une voie de chemin de fer désaffectée près de Rethondes, au cœur de la forêt de Compiègne.

Le 11 novembre n'a pour autant pas été un jour férié immédiatement. Il a fallu attendre le 11 novembre 1922 (et la loi du 24 octobre de la même année) pour qu'il le soit déclaré définitivement. Et ce, grâce aux anciens combattants qui ont tout fait pour convaincre le Parlement que cette date devait être une fête nationale.



**APPEL....**

Dans le but de créer des jardins collectifs ou familiaux, la mairie recherche des volontaires intéressés pour créer une association et s'en occuper.

Contactez M. le Maire.

**LA LIGUE**  
CONTRE LE CANCER

La ligue contre le cancer collecte des radiographies et téléphones portables usagés. De nombreuses communes du Gard participent à cette action ainsi que des cliniques sur Alès et Nîmes. Présence 30, numéro un dans le Gard des Services à la Personne est partenaire depuis 11 ans de la Ligue contre le Cancer, qui peut accorder un forfait de 10 heures d'Aide à Domicile sous conditions de ressources. Ces récupérations permettent à la Ligue contre le Cancer d'améliorer ses ressources financières qui dépendent essentiellement de la générosité des donateurs tout en faisant un geste solidaire, civique et écologique. Vous pouvez amener à la mairie vos vieilles radiographies et vos vieux téléphones portables. Ils seront remis à l'antenne de La Calmette avec laquelle nous avons un partenariat.

**Jeter ses mégots par terre, un geste loin d'être anodin.**

En France, un millier de mégots sont jetés chaque seconde. On estime que près de 40% d'entre eux se retrouvent dans la nature. Jeter ses mégots par terre est loin d'être anodin : la pollution que ce geste engendre n'est pas seulement visuelle. En effet, en raison des substances contenues à l'intérieur, un seul mégot peut polluer jusqu'à 500 litres d'eau.

Jetez cette vilaine habitude à la poubelle ou dans un cendrier !

Et j'y vais comment jusqu'à la corbeille, moi ?



**Opération « petits déjeuner » Trisomie 21**

Le Dimanche 17 novembre 2019, l'association TRISOMIE 21 GARD propose, pour la 19ème année, d'apporter le petit déjeuner à domicile, dans plus de 200 communes du département du Gard, dont Moulézan. L'association œuvre depuis plus de 35 ans pour favoriser l'autonomie et l'accessibilité des personnes au milieu ordinaire en développant des solutions alternatives.

Un petit déjeuner complet, accompagné du journal du jour et d'une enveloppe d'information sur la Trisomie 21, est livré à domicile contre une participation de 6.50 € pour le menu adulte et 4 € pour l'enfant.

Inscription par téléphone, par courriel, en ligne ou par courrier avant le Mercredi 6 novembre 2019.

TRISOMIE 21 GARD-Lisette Chabaud Présidente-534, avenue Maréchal Juin-30900 NIMES. 04 66 84 14 37. asso@trisomie21gard.fr

Commande sur le site: [www.ptsdejs.com/commande](http://www.ptsdejs.com/commande)

**TRISOMIE 21 GARD**

**Opération Petits déjeuners**



19ème édition

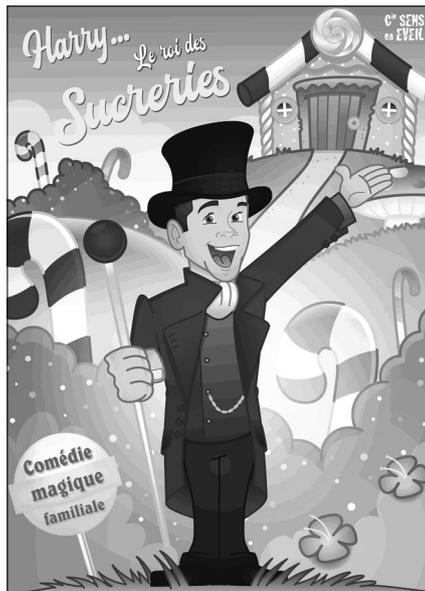
Dimanche 17 novembre 2019



Journée Nationale de la trisomie 21



Trisomie 21 Gard 534 Av. Maréchal Juin 30900 Nîmes  
04 66 84 14 37 - asso@trisomie21gard.fr  
Facebook: @trisomie21gard



**Harry le Roi des Sucreries**

Vous vous êtes toujours demandé qui invente et fabrique les bonbons que vous savourez en cachette ? Et bien c'est Harry, le roi des sucreries ! Les fraises Tagada ? C'est lui ! Les chameaux ? Encore lui ! Tout sort de son imagination et de son atelier magique. Aidé de ses assistants un peu particuliers, il fournit le monde entier ! Mais cette année, son plus « gros » client, le Père Noël, annule sa commande traditionnelle ! Sucre d'orge, papillotes, pains d'épices ou encore guimauves ne seront peut-être sous les sapins, et ça Harry ne peut pas l'accepter !

Assisté des enfants, Harry trouvera-t-il une solution ? Magie, chanson, participation des enfants... Un spectacle gratuit à ne pas manquer dimanche 3 novembre à 16h au foyer.

**TÉLÉTHON**

Moulézan prépare cette manifestation qui aura lieu le dimanche 8 décembre une première réunion a eu lieu et a permis d'établir un programme de la journée. Une prochaine réunion aura lieu le mercredi 6 novembre à 18h30 à la mairie. Il est rappelé que cette réunion est ouverte à toutes celles et tous ceux qui veulent aider à l'organisation de cette journée.

Retenez la date du dimanche 8 décembre dans vos calendriers. Les activités seront les suivantes:

**Matinée:** Jeux pour les enfants. Promenade à poneys. Concours de belote. Course à pieds dans le village. Vente de bibelots téléthon.

**Mi-journée:** Apéritif-Paëlla -Pâtisseries (A consommer sur place ou à emporter).

**Après-midi:** Loto. Concours de pétanque.

## Nos joies... Nos peines.

**Naissances:** Gabriel Juvet Bury né le 11 octobre 2019.

Mattis Bardi né le 13 octobre 2019. Félicitations !

**Décès:** Louissette Senthille le vendredi 11 octobre à l'âge de 95 ans. Toutes nos condoléances à sa famille.

Félicitations à deux enfants du village qui ont ramassé, de leur propre initiative, des mégots, des morceaux de verre, des canettes et des bouteilles en plastique, des capsules de bouteilles sur la place du Ranquet. Belle leçon de civisme à ceux qui oublient que des poubelles existent... Bravo !

Info paroisse: Messe à 18h le mercredi 20 novembre.



Rassemblement devant la mairie ou au monument aux morts à 11h20. Cérémonie au monument aux morts à 11h30.

Un vin d'honneur sera servi au foyer à l'issue. Les enfants sont aussi invités à la cérémonie.

## Infos Mairie



04 66 77 87 94



mairiemoulezan@wanadoo.fr



La ludothèque s'installera à Moulézan (Foyer) du mardi 12/11 au samedi 16/11.

Mardi: 16h30-18h30

Mercredi: 10h-12h/14h-18h30

Jeudi: 10h-12h/16h30-18h30

Vendredi: 16h30-18h30

Samedi: 14h-18h30

Les communes du Syndicat Mixte Leins Gardonnenque ont désormais chacune un site internet avec une structure commune. Vous pouvez ainsi visiter celui de Moulézan à l'adresse: [www.moulezan.fr](http://www.moulezan.fr).

Vous y trouverez une mine de renseignements sur votre commune. Un site internet, un blog, un bulletin mensuel, un panneau d'affichage électronique... Notre village est à la pointe de la communication.

La mairie tient des petits sacs à la disposition des propriétaires de chiens qui font des crottes dans les rues du village. C'est gratuit ! N'hésitez pas à venir en chercher cela diminuera considérablement le nombre de crottes de chiens (et de chats) qui recomencent à « décorer » la voirie du village.

## Le Relais emploi-Orientation-Insertion

Trouver un emploi, choisir une formation, changer de vie professionnelle, accompagnement dans les démarches administratives .... Mme Isabelle Payen tient une permanence à la mairie tous les lundis de 9h00 à 12h00 à partir du 14 octobre. Elle reçoit sur RDV (04 66 63 00 80 ou 06 12 53 13 61) ou sans RDV.

**ATTENTION ! Pas de ramassages des ordures ménagères le vendredi 1er novembre (Fête de la Toussaint) et le lundi 11 novembre. Gardez vos poubelles au chaud...**



► **Ramassage des encombrants:** Depuis le mois de juin l'Agglo se charge du ramassage des encombrants pour les particuliers. Ne sont collectés que les encombrants de type meubles, gros électroménager etc... Les demandes sont à transmettre à Nîmes Métropole 72h avant la date de la collecte selon trois formules:

**En ligne** sur le site internet <http://www.nimes-metropole.fr/> dans l'onglet « Démarches », rubrique « Déchets ménagers », « Demander la collecte d'encombrants ».

**Par courrier** postal en remplissant le formulaire que vous trouverez sur le site ou à la mairie et en l'envoyant à l'adresse: Nîmes Métropole DCTDM, 3 rue du Colisée, 30947 Nîmes Cedex 9 (Tenez compte des délais de La Poste).

**Par téléphone** au 04 66 02 54 54 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h.

Les encombrants doivent être sortis sur la voie publique pour 6h du matin le jour du ramassage. Chaque foyer a droit à 2 encombrants. Ce mois-ci les encombrants seront ramassés le **mercredi 20 novembre**. Les personnes âgées seules s'adresseront si nécessaire à la mairie.

### Soutien à l'activité de chirurgie cardiaque à l'Hôpital Privé Les Franciscaines

Cet établissement est le seul sur le territoire gardois à pratiquer la chirurgie cardiaque. Cette activité constitue une activité de recours qui évite des déplacements à près de 600 gardois atteints de pathologies cardiaques majeures et qui permet aussi à l'établissement de pratiquer des actes de pointe en cardiologie interventionnelle. Cependant, l'Agence Régionale de Santé Occitanie (ARS) a notifié à l'Hôpital privé Les Franciscaines une injonction lui permettant de remettre en cause à partir du 31 décembre 2019 l'autorisation de pratiquer la chirurgie cardiaque. Comme plusieurs autres collectivités territoriales, le Conseil Municipal de Moulézan, lors de sa dernière réunion, a affirmé la volonté de sa commune de mettre tout en œuvre pour attirer l'attention de l'ARS Occitanie et de son ministère de tutelle sur les conséquences d'une décision qui remettrait en cause la pérennité de cette activité, l'accès aux soins sur le territoire et l'emploi des 400 salariés de l'Hôpital privé Les Franciscaines.



### Quelques dates importantes...

- ◆ Dimanche 8 décembre 2019: Téléthon
- ◆ Mercredi 11 décembre 2019: Repas 3ème âge
- ◆ Samedi 14 décembre 2019: Arbre de Noël des enfants
- ◆ Dimanche 15 décembre: Loto du Comité des Fêtes
- ◆ Samedi 18 janvier 2020: Vœux du Maire
- ◆ Du 25 au 29 février 2020: Ludothèque
- ◆ Dimanche 15 mars 2020: Elections municipales
- ◆ Lundi 13 avril 2020: Omelette de Pâques au Café de la Poste et Chasse aux œufs pour les enfants
- ◆ Vendredi 8 mai 2020: Cérémonie au monument aux morts
- ◆ Du 9 au 13 juin 2020: Ludothèque
- ◆ Vendredi 19 juin 2020: Feu de la Saint Jean
- ◆ Vendredi 26 juin 2020: Fête des écoles
- ◆ Samedi 27 juin 2020: Aubade du Comité des Fêtes
- ◆ Du 3 au 5 juillet 2020: Fête votive
- ◆ 14 juillet 2020: Fête nationale-Feu d'artifice

### Autorisation de sortie du territoire

Un enfant mineur qui vit en France et voyage à l'étranger sans être accompagné par l'un de ses parents, doit être muni d'une autorisation de sortie du territoire. Votre enfant va participer à un voyage scolaire ou partira sans vous à l'étranger ? Vous devez remplir une autorisation de sortie du territoire. Vous trouverez le formulaire à télécharger sur le site:

[www.demarches.interieur.gouv.fr/particuliers/autorisation-sortie-territoire-ast](http://www.demarches.interieur.gouv.fr/particuliers/autorisation-sortie-territoire-ast)

### Permis de construire

Dans un certain nombre de cas, un permis de construire est exigé. D'une manière générale, il concerne les travaux de construction de grande ampleur (construction d'une maison individuelle et/ou ses annexes). Toutefois, il s'applique également à plusieurs autres cas. La demande de permis de construire doit être transmise à la mairie.

- Un permis de construire est exigé pour la construction d'une piscine découverte de plus de 100 m<sup>2</sup>, ou sans condition de superficie, une piscine dont la couverture dépasse 1,80 m de hauteur.
- Si vous créez une extension de plus de 20 m<sup>2</sup> (pièce ou niveau supplémentaire, véranda, garage...), un permis de construire est obligatoire. Attention, si la surface totale est portée à plus de 150m<sup>2</sup>, le recours à un architecte est exigé.
- Le changement de destination consiste à faire passer un bâtiment d'une des neuf destinations (utilisation) suivantes à une autre : habitation, hébergement hôtelier, bureaux, commerce, artisanat, industrie, exploitation agricole ou forestière et entrepôt. Dès lors que le changement de destination s'accompagne de travaux modifiant les structures porteuses ou la façade du bâtiment, ce qui est très fréquent, un permis est nécessaire. En revanche, un changement de destination sans travaux n'a pas besoin de permis.
- Un permis de construire est nécessaire si les travaux entraînent à la fois une modification du volume du bâtiment et le percement ou l'agrandissement d'une ouverture sur un mur extérieur. Il en est de même si vous rehaussez les murs, par exemple pour ajouter une fenêtre au toit.

**Vous pouvez aussi vous adresser au secrétariat de Mairie. Stéphanie se fera un plaisir de vous renseigner...**

**Numéro de téléphones utiles:** Cantine Domessargues: 04.66.83.71.75 ou 06.12.47.09.55. Garderie de Moulézan: 4.66.53.07.21. Secrétariat SIRS 04.66.83.31.65. École de Domessargues: 04.66.83.75.34. Ecole de Mauressargues: 04.66.83.36.15. Ecole de Montagnac 04.66.80.53.47. Ecole de Moulézan 04.66.77.86.22. Maire: 06.74.65.99.43. Nîmes Métropole: 04.66.02.55.55. Poste Moulézan: 04.66.77.66.21. Services sociaux St Geniès: 04.66.02.13.60. Syndicat de l'eau: 04.66.83.31.65.

Nid de guêpes: 06.22.92.94.68. ou 06.25.23.26.95. Gendarmerie ST Mamert: 04.66.81.10.33. Gendarmerie St Chaptes: 04.66.81.20.73.

Chacun d'entre vous peut signaler à la mairie tout problème dans le village ou sur le territoire de la commune.... Éclairage public défaillant, poubelles non ramassées, détritus dans une rue, sur un chemin, containers papier ou verre plein,....etc. Merci, avec votre collaboration notre village restera propre.